

ÉCOLE L'ÉTINCELLE / TROIS-SAISONS

Centre de services scolaire des Découvreurs



Procès-verbal

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE MARDI 24 JANVIER 2023

À 19H00 HEURES

LOCAL DE MUSIQUE DE L'ÉTINCELLE

Étaient présents :

Marie-Geneviève Allard, professionnelle
Isabelle Duclos, personnel de soutien
Geneviève Charest, parent
Steve Fortier, parent
Maude Lortie, enseignante
Pascale Perron, service de garde
Lucie Robitaille, parent
Andréanne Beaudoin-Fournier, enseignante
Emmanuelle Goyette, enseignante
Fannie Pedneault, parent
Chantale Ross, enseignante, secrétaire
Jean-Nicolas Audet, parent
Reine Victoire Foubue, parent
Francis Mathieu-Grenier, parent

Étaient absents :

Caroline Fortier, enseignante

Étaient également présentes :

Isabelle Doré, directrice
Julie Rodrigue, directrice adjointe

Ordre du jour

- 3.1 Ouverture de la réunion
- 3.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 22 novembre 2022
- 3.4 Rapports et documentation transmise :
 - 3.4.1 Direction de l'école
 - 3.4.2 Présidente
 - 3.4.3 Représentant au comité de parents
 - 3.4.4 Service de garde

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

- 3.5 Formation CE : lecture des fiches : 9-11-18-21
 - Capsules : 6-7 - Avis et recommandations- Budget annuel d'un établissement
- 3.6 Semaine des enseignants 6 au 10 février
- 3.7 Journée porte ton pyj
- 3.8 Passerelle

Points faisant l'objet d'une information

- 3.9 Semaine de relâche service de garde
- 3.10 Budget révisé 22-23
- 3.11 Correspondance
- 3.12 Questions des membres et du public
- 3.13 Autres sujets
- 3.14 Levée de l'assemblée

3.1 Ouverture de la réunion

QUORUM

Prise des présences à la réunion.

3.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Charest fait la lecture de l'ordre du jour.

<u>C.E.003-22-23-22</u>	<i>Il est proposé par M. Steve Fortier, appuyé par Mme Reine Victoire Kamyap, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. – Adopté à l'unanimité</i>
-------------------------	---

3.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 22 novembre 2022

3.3.1 Corrections et suivis au procès-verbal

- Pagination à corriger
- Au point 2.4.1, ... *mais lorsqu'il présente des symptômes... mais s'il présente des symptômes...*
- Au point 2.4.3, *Il y aura une liste d'attente centralisée lorsque afin... une liste d'attente centralisée afin de...*
- Au point 2.4.3 Afin d'analyse... afin d'analyser...
- Au point 2.11, Aucun correspondance... Aucune correspondance

3.3.2 Suivis

- Au point 2.9 Activités parascolaires, le RSEQ n'avait pas d'animateur pour la gymnastique, ils nous ont plutôt proposé l'activité mini-tennis, ce que nous avons accepté.
- Mme Charest fait le correctif du thème de la pièce de théâtre *Un parent presque parfait* qui sera présentée à la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette : ce n'est pas l'anxiété, mais bien l'intimidation qui sera traitée.

<u>C.E.003-22-23-23</u>	<i>Il est proposé par M. Jean-Nicolas Audet, appuyé par M. Francis Mathieu-Grenier, d'adopter le procès-verbal de la séance du 22 novembre 2022 tel que modifié. – Adopté à l'unanimité</i>
-------------------------	---

3.4 Rapports et documentation transmise

3.4.1 Direction d'école

- La période d'inscriptions dans nos écoles sera du 15 au 24 février. Deux journées seront réservées pour l'inscription des futurs élèves de la maternelle 4-5 ans et les parents auront à prendre un rendez-vous pour faire l'inscription de leur enfant.
- Il y aura la semaine du Carnaval à l'école qui sera célébrée du 27 février au 3 mars.

3.4.2 Présidente

Aucun commentaire

3.4.3 Représentante au comité de parents

- Lors d'une réunion le 14 décembre, M. Pleau a parlé des capacités d'accueil des écoles du centre de services: les écoles du côté ouest et du centre ont beaucoup plus d'inscriptions, et il y a débordement, mais du côté de notre école, tout va bien.

De plus, il a parlé du PEVR (plan d'engagement vers la réussite) et a fait une consultation complète. Il reviendra en février ou en mars avec les résultats de cette consultation.

En plus, 800 personnes ont été sondées afin d'améliorer la communication notamment sur Facebook, sur le site internet du centre de services, quant à la mise à jour des dates importantes et des sites Web des écoles, etc. Il souhaite également se pencher sur une nouvelle procédure en intégrant les textos avec le transport scolaire pour les journées de tempête.

- Le 8 février à 19h00, pour une durée de 45-60 min., il y aura une formation concernant le projet éducatif qui se déroulera en virtuel et au centre administratif. Par la suite, il y aura une rencontre du comité de parents pour discuter de l'enjeu de l'usage des écrans par nos jeunes et de l'implication parentale.

- La pièce de Théâtre présentée à la Polyvalente de l'Ancienne-Lorette aura lieu les 13 et 14 avril. Il faut se procurer les billets rapidement afin de réserver notre place gratuitement.

3.4.4 Service de garde

- Journée pédagogique flottante du 27 janvier : 100 élèves participent sur 119 demandes

- 108 inscriptions pour le 10 février, toutes les demandes sont présentement acceptées

- Lors de la semaine de relâche, il y a alternance entre les 3 écoles du secteur nord : Ruisselet accueillera les élèves cette année.

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

3.5 Formation CE : lecture des fiches 9-11-18 et 21 et écoute des capsules 6-7

Avis et recommandations-Budget annuel d'un établissement

Pas de commentaires

3.6 Semaine des enseignants 6 au 10 février

Le budget du conseil d'établissement ne pouvant servir pour l'achat de cadeau aux membres du personnel de l'école, il n'est plus possible d'acheter une collation à l'occasion de la semaine des enseignants. Les membres discutent de d'autres façons possibles pour souligner cette semaine. Il est retenu de mettre des papiers à l'entrée de chaque pavillon pour que les parents puissent écrire des messages général de remerciement dédiés aux enseignants. Mme Victoire propose que sa fille fasse une toile à remettre en cadeau aux enseignants. Elle pourrait être mise sur le babillard et par la suite affichée dans l'école.

3.7 Journée porte ton pyj

Activité au profit d'Opération Enfant Soleil en soutien aux enfants malades, car ils sont à l'hôpital. Les élèves pourront porter leur pyjama pour le soutien symbolique. Sur une base volontaire, les familles peuvent donner 1\$ ou 2\$ ou plus. L'activité aura lieu le jeudi 2 mars toute la journée.

C.E.003-22-23-24

Il est proposé par Mme Pascale Perron, appuyé par M. Fannie Pedneault, d'approuver la journée porte ton pyj à l'école tel que présenté. – Approuvé à l'unanimité

3.8 Passerelle

Il y a eu une rencontre en janvier du comité formé en lien avec la problématique de la passerelle et M. Martel et M. Deveault du conseil de quartier étaient présents. Quelques idées ont été soumises pour faire avancer le dossier du déneigement. Communiquer avec M. Caire pour avoir son soutien, écrire une lettre d'opinion venant des élèves pour envoyer à M. Marchand, prendre des photos des problématiques vécues dans la passerelle, créer une adresse courriel pour envoyer des photos ou toutes informations pertinentes pour monter un dossier et ensuite le donner à la prochaine séance municipale. Il est convenu que Pascale Perron et Chantale Ross feront un projet en mathématique (sondage auprès des élèves et des adultes de l'école) et en français (écrire une lettre d'opinion) avec des élèves de 5^e-6^e au service de garde et en classe.

Il est aussi porter à l'attention des membres que

- la passerelle entre les rues Falardeau et Pierre Gouge serait déneigée.
- un parent a interpellé un membre du CE afin que la passerelle entre les rues Diderot et Benjamin Sulte soit déneigée. Il a émis la proposition de faire installer un feu clignotant sur la rue Benjamin Sulte à la traverse piétonnière. Mme Isabelle Duclos a proposé au parent d'appeler le 311.

La présidente a écrit une lettre à transmettre à l'ensemble des parents de l'école afin de leur demander d'envoyer des photos ou des informations sur les situations dangereuses qui surviennent dans la passerelle.

Afin de permettre à des membres du CE d'aller faire des représentations dans le dossier de la passerelle à la séance du conseil municipal du 21 février, il est proposé de déplacer la séance du CÉ du 21 février au 28 février.

C.E.003-22-23-25

Il est proposé par Mme Reine Victoire Kamyap, appuyé par Mme Marie-Geneviève Allard, d'approuver la lettre écrite par Mme Charest pour la passerelle et le déplacement du prochain CÉ tel que discuté. – Approuvé à l'unanimité

Points faisant l'objet d'une information

3.9 Semaine de relâche service de garde

Voir au point suivis du service de garde

3.10 Budget révisé 22-23 (voir document)

Mme Doré présente le budget révisé en précisant les ajustements subséquents par rapport au budget initial déposé à l'automne.

Elle présente notamment les surplus et déficits selon les catégories qui sont reconduits.

Au 30 septembre, à la suite de la déclaration de la clientèle, il y a ajustement des ressources financières selon le nombre d'élèves.

Voir le document en annexe pour les ajustements présentés.

3.11 Correspondance

Pas de correspondance

3.12 Questions des membres et du public

Mme Victoire demande ce qui est fait en francisation à notre école.

Mme Doré répond qu'il n'y aura plus de classe de francisation dans notre centre de services et qu'il est préférable de décentraliser les ressources en fonction des besoins en francisation dans chacune des écoles. Il y a 3 élèves à l'Étincelle et 4 à Trois-Saisons qui reçoivent des services en francisation.

3.13 Autres sujets :

Aucun autre sujet

3.14 Levée de l'assemblée

<u>C.E.003-22-23-26</u>	<i>L'assemblée se termine à 20h30. Il est proposé par Mme Pascale Perron, appuyé par M. Fortier de lever l'assemblée– Adopté à l'unanimité</i>
-------------------------	--

Secrétaire de la réunion

Directrice

Présidente

Chantale Ross

Isabelle Doré

Geneviève Charest